

## QUESTION ECRITE

**Auteur** Chantal Voeffray Barras, PDCC, et Aristide Bagnoud, PDCC  
**Objet** Avenir des patients sur le Haut-Plateau  
**Date** 12.09.2018  
**Numéro** 41

---

Plusieurs praticiens atteindront la retraite très prochainement alors que la reprise de leur cabinet n'est pas garantie.

Comme pour d'autres régions valaisannes excentrées, la pénurie de généralistes menace. Or l'on sait que les généralistes remplissent un rôle primordial dans la qualité des soins et la prise en charge des patient et concurrent à faire baisser les coûts de la santé.

Ainsi, pour pallier à la pénurie de généralistes et garantir la prise en charge médicale des habitants et des hôtes de la station, les trois communes du Haut-Plateau travaillent activement à mettre sur pied un centre médical intercommunal constitué de deux pôles géographiques, sous la forme de cabinets de groupe.

Un projet est en phase d'aboutissement, au grand soulagement de la population ainsi que des différents partenaires concernés.

Il nous paraît également nécessaire de rappeler l'importance démographique de la région, avec une population de plus de 15'000 résidents annuels, pouvant dépasser les 65'000 résidents en période de haute saison touristique.

La prise en charge pré-hospitalière demeure un souci permanent des régions périphériques et l'assurance de bénéficier d'une garde médicale doit être garantie à l'ensemble de la population valaisanne.

### **Conclusion**

Nous remercions le département de répondre à la question suivante:

Un soutien financier à l'investissement et/ou fonctionnement d'un tel centre médical peut-il être accordé?